

DES CORRIDORS VERTS POUR UNE

MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

DANS LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

UNE VISION COMMUNE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CORRIDORS VERTS

Une démarche concertée

La Conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a entamé en 2011 une planification de corridors verts sur son territoire. Cette démarche est coordonnée par Nature-Action Québec (NAQ) et la Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC).

Les objectifs

Concier les acteurs locaux et régionaux des milieux municipal, agricole, forestier, gouvernemental et environnemental.

Proposer des tracés de corridors verts qui :

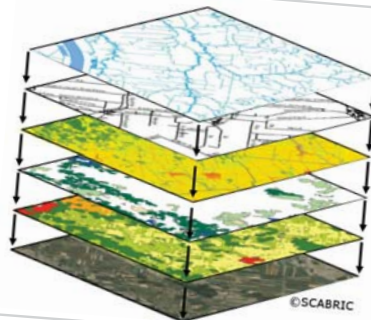
- contribueront au **maintien de la biodiversité et de la connectivité** ;
- intégreront et procureront des **avantages complémentaires** (financiers, écologiques, milieu de vie, paysages, etc.);
- prendront en compte les **réalités**, les **contraintes** et les **opportunités** du territoire ;
- prendront en compte les **intérêts et les valeurs des acteurs**

L'identification de corridors verts potentiels

L'analyse a eu comme point de départ une cartographie des boisés et des milieux humides de haute valeur écologique, réalisée récemment par Conservation de la nature Canada et GéoMont.

Le comité régional de concertation a adopté 10 critères pour guider l'identification de tracés potentiels de corridors verts, basés sur la qualité globale des habitats et la compatibilité avec les activités humaines. Voici les critères les plus importants :

- **L'occupation actuelle** du sol, afin que les corridors verts passent par des milieux naturels et des friches existants.
- **La proximité à un cours d'eau**; les rives étant des corridors importants pour plusieurs espèces.
- Les **grandes affectations du territoire**, les habitats fauniques et les obstacles.



Le territoire a été découpé en zones de 10 m x 10 m et un indice de « favorabilité » a été calculé afin d'identifier les tracés potentiels.

À QUOI RESSEMBLENT LES CORRIDORS VERTS ?

Divers éléments du paysage peuvent faire partie d'un corridor vert et ainsi favoriser les déplacements sécuritaires de nombreuses espèces fauniques. Il n'y a pas de recette préétablie de corridors verts. La largeur optimale et les éléments dépendent du contexte paysager, de l'échelle de planification et des espèces ciblées.



Bandes riveraines



Haies brise-vent



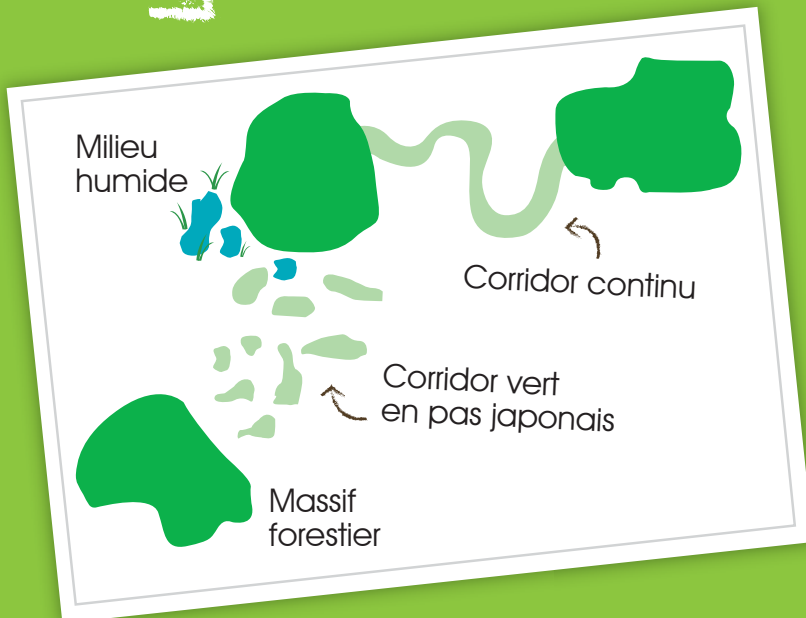
Îlots de milieux naturels



Friches



Passages fauniques



À QUOI SERVENT LES CORRIDORS VERTS ?

Les corridors verts contribuent à maintenir des écosystèmes en santé. Ils servent de voies de déplacement pour diverses espèces et permettent aux animaux de circuler entre les habitats dont ils ont besoin pour se nourrir, se reproduire et hiverner. Un réseau de corridors verts contribue également à la qualité de vie des gens, en ajoutant à l'intérêt du paysage, en améliorant la qualité de l'eau et en créant des opportunités pour des sentiers nature ou des pistes cyclables. On peut en tirer profit par la récolte de la matière ligneuse, de noix ou de fruits et, en milieu agricole, par la réduction de l'érosion des sols. Les corridors verts permettent de développer et de mettre en valeur le patrimoine paysager et le tourisme.

UNE CARTE EN VOIE DE CONSTRUCTION



© Dominic Gendron



© SCABRIC



© SCABRIC

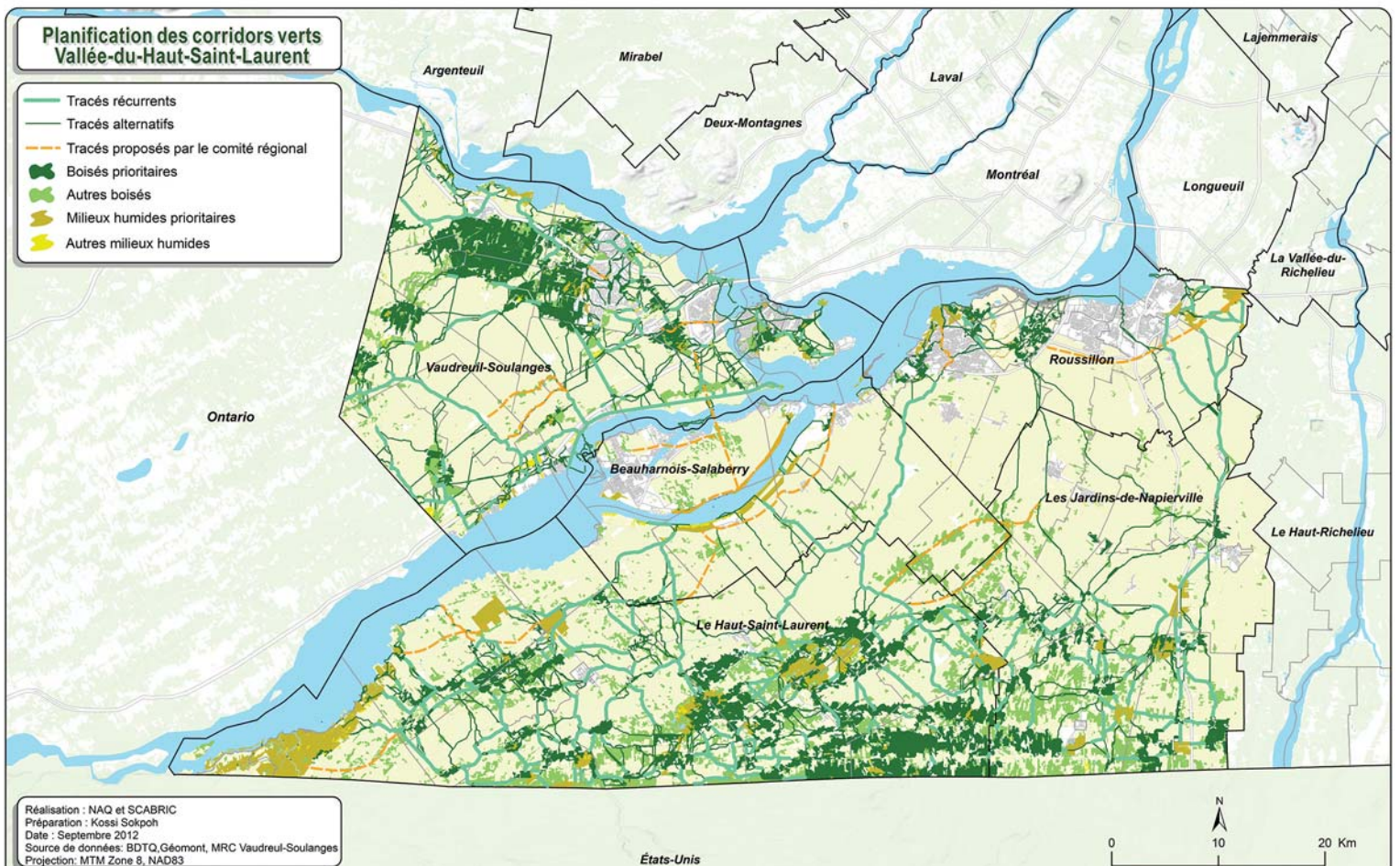
Suite à l'analyse du territoire, voici la proposition des tracés les plus favorables à l'établissement de corridors verts. Ceux-ci pourront être modifiés suite à l'intégration de nouvelles données et à la consultation avec les acteurs locaux et les propriétaires.



© Dominic Gendron



© Jean Châtigny



DES CORRIDORS VERTS QUI S'INTÈGRENT À NOTRE TERRITOIRE

Le comité de concertation a identifié des principes clés pour bien planifier des corridors verts :

- **Travailler avec les propriétaires** : accompagnement, programmes de compensation
- Intégrer les corridors verts aux **schémas d'aménagement et de développement** des MRC
- Adapter les corridors au **contexte paysager et sociologique**
- **Miser sur les opportunités** : projets de reboisement, projets de pistes cyclables, espaces non propices pour d'autres usages
- Intégrer les milieux naturels déjà en place, et compléter les corridors avec de nouveaux aménagements au besoin.



© NAQ



© SCABRIC



© Fiducie de recherche sur le forêt des Cantons-de-l'Est

© Paulin Rodrigue



© NAQ



LES PROCHAINES ÉTAPES

- Élaboration d'un **plan d'action régional**
- **Mise en œuvre de projets pilotes** concertés par les acteurs du milieu et les propriétaires terriens.
- **Acquisition de connaissances** supplémentaires (ex. : qualité des bandes riveraines, éléments sociologiques et économiques, comportement d'espèces fauniques)



© NAQ

Pour avoir plus d'informations sur le projet, contactez-nous :

Kathleen Boothroyd
k.boothroyd@scabric.ca
450 699-1771

Marie-Pier Prairie
marie-pier.prairie@nature-action.qc.ca
450 536-0422 poste 409

Sébastien Rémillard
s.remillard@scabric.ca
450 699-1771